

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Coulaines, lundi 2 octobre

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental  
Et de **Régis Vallienne**, président de la Commission Réussite éducative et Citoyenneté

### Pose de la première pierre du collège pour sa reconstruction

Le collège Jean Cocteau de Coulaines fait partie des 4 collèges dont les restructurations complètes seront menées dans le cadre d'un contrat de partenariat. Le nouveau collège d'une capacité de 600 élèves sera entièrement construit pour la rentrée 2019. Dès août 2018, une partie du bâtiment pédagogique et la demi-pension seront livrés.



- > Capacité de 600 élèves pour une surface de 5 500 m<sup>2</sup>
- > Conservation du bâtiment « langues »
- > Architecte : Atelier Rolland & Associés

#### CALENDRIER EN 7 PHASES

- 1/ Avril - juin 2017 : déconstruction des logements de fonction, terrassements des parkings et voie douce
  - 2/ Juin - août 2017 : déménagement du bâtiment de physique
  - 3/ Juillet 2017 - août 2018 : construction du bâtiment pédagogique 1 et de la demi-pension  
Août 2018 : livraison de la moitié du bâtiment pédagogique et de la demi-pension
  - 4/ Juillet-sept. 2018 : suppression des bâtiments sur l'emprise du bât. 2
  - 5/ Sept. 2018 - mai 2019 : construction du bâtiment pédagogique 2  
Mai 2019 : livraison de la 2<sup>ème</sup> partie du bâtiment pédagogique
  - 6/ Mai - juin 2019 : déconstruction du bâtiment enseignement, du réfectoire et des sanitaires
  - 7/ Juin 2019 : réalisation de la cour, parkings, aménagements extérieurs, et du plateau sportif
- Les travaux seront terminés pour la rentrée de septembre 2019.**



#### Les travaux ont déjà démarré et se poursuivent cette année

Le préau et les sanitaires ont été déconstruits et déplacés. Les parkings et garage vélos ont été transférés. Les logements de fonction ont été démolis.

Après le transfert des salles de cours du bâtiment A vers des bâtiments provisoires et du bâtiment « physique » vers le bâtiment A, les travaux de construction du bâtiment pédagogique 1 et de la demi-pension ont démarré et vont se poursuivre toute l'année scolaire.

*NB : Le Mans Métropole devrait aménager le boulevard Saint-Nicolas à Coulaines et réaliser un parvis piétonnier devant le collège.*



DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Lucie DESNOS M. +33(0)6 85 41 09 48  
E. lucie.desnos@sarthe.fr

BOUYGUES BÂTIMENT GRAND OUEST

Marie GAUTHIER M. +33(0)6 62 92 16 04  
E. m.gauthier@bouygues-construction.com



### Haute qualité environnementale et engagement énergétique

Le collège Marcel Pagnol sera certifié Haute Qualité Environnementale (HQE), avec 10 cibles sur 14 au niveau très performant et labellisé Effinergie+ niveau exceptionnel, engagement énergétique du groupement qui va bien au-delà de la réglementation thermique en vigueur (RT 2012).

### Des entreprises locales sur le chantier

Les premières entreprises ont été désignées. **Par exemple à Coulaines**, MCM (Montfort-le-Gesnois, 72) a été retenue pour les travaux de désamiantage, Choynet-Bardou (Louailles, 72) pour le gros œuvre partiel, Sygmatel Electricité (Changé) pour des installations provisoires, OTIS (Allonnes, 72) pour les appareils élévateurs, Sogetherm pour la plomberie (Le Mans), la SCETEC (Le Mans) pour le chauffage plomberie, Colas pour les Voiries-Réseaux-Divers (Champagne), SMAC pour l'étanchéité (Le Mans) et CMG (Saint-Calais) pour la charpente métallique. **D'autres entreprises locales seront mobilisées** dans le cadre de la consultation des lots corps d'état secondaires avec la Fédération Sarthoise du Bâtiment.

### Le futur collège Jean Cocteau de Coulaines : un projet concerté

Au démarrage du projet puis avec un groupe de travail représentatif, le Département de la Sarthe a associé toute l'équipe du collège lors des étapes de la procédure (choix du partenaire, mise au point et finalisation). Ainsi le futur collège qui présente une conception architecturale, technique et environnementale de qualité, répondra au maximum aux attentes pour donner aux élèves, au personnel du collège et à la communauté éducative de meilleures conditions de travail et d'épanouissement.

#### UN CHANTIER EN SITE OCCUPÉ QUI TIEN COMPTÉ DES UTILISATEURS

L'équipe chantier en collaboration avec la direction s'organise pour que les locaux d'enseignement et les surfaces de récréation et le préau, permettent de poursuivre l'activité du collège normalement.

- **La sécurité des usagers, une priorité** : Les flux élèves, personnel et chantier sont séparés par une zone de chantier protégée, fermée, balisée et interdite à tout personnel hors chantier.
- **Les nuisances de chantier réduites** : Afin de ne pas déranger l'équipe pédagogique et les élèves avec le bruit et les poussières, les phases de déconstruction se déroulent pendant les périodes de vacances.
- **Une communication régulière** : Des réunions régulières sont organisées entre l'équipe travaux et la direction des établissements pour visiter le chantier et présenter l'avancement des travaux ainsi que les échéances à venir. Les élèves seront également associés à des visites de chantier et pourront voir, à travers des fenêtres ouvertes sur le chantier, la réalisation des travaux.

### PLAN COLLÈGE : 4 COLLEGES CONSTRUITS EN 2 ANS

Pour mener à bien un programme ambitieux de travaux dans de nombreux collèges et malgré les contraintes financières de la collectivité, le Département a approuvé en juin 2015, le principe du recours au contrat de partenariat pour la reconstruction de 4 collèges : **Henri Lefeuve à Arnage, Jean Cocteau à Coulaines, Marock-Huchepie au Mans et Marcel Pagnol à Noyen-sur-Sarthe**. C'est Bouygues Bâtiment Grand Ouest, qui a remporté le dialogue compétitif et a créé la société MAINE Collèges 72 pour la réalisation du contrat de partenariat. Il assure la construction des collèges en 2 ans et s'occupera pendant 20 ans de l'entretien-maintenance de ces collèges. Le Département reste propriétaire et récupérera des bâtiments en bon état de fonctionnement à l'issue du contrat en 2039. À travers ces chantiers d'envergure, le Département de la Sarthe soutient également l'emploi et l'activité des entreprises locales.

**DÉPARTEMENT DE LA SARTHE**

Lucie DESNOS M. +33(0)6 85 41 09 48

E. lucie.desnos@sarthe.fr

**BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST**

Marie GAUTHIER M. +33(0)6 62 92 16 04

E. m.gauthier@bouygues-construction.com